



INFECTIONS INVASIVES À MÉNINGOCOQUE B LIÉES AU VARIANT ST-3753 EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2022-2023

2^e Journée régionale sur le bon usage des antibiotiques /antibiorésistance

23 novembre 2023

Dr Ophélie DOS SANTOS : CH Métropole Savoie

Dr Anne-Sophie RONNAUX BARON : ARS ARA

ÉMERGENCE D'UNE SOUCHE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- **Contexte national** : de 2020 à juin 2022, **diminution de l'incidence des IIM B** en lien avec les mesures de restriction contre la COVID-19.
- Parallèlement, en **Auvergne-Rhône-Alpes** : nombre de cas d'IIM B **à la hausse depuis l'été 2021**.
 - entre août 2021 et juillet 2022, le taux d'incidence des IIM B en Auvergne-Rhône-Alpes est **2 fois supérieur** à celui du reste de la France ;
 - Une souche émergente de méningocoque B (ST-3753) a été détectée par Santé publique France et le Centre National de Référence (CNR) des Méningocoques dans le quart nord-est de la région Auvergne-Rhône-Alpes.
 - Entre septembre 2021 et mars 2023, **17 cas d'IIMB liés à cette nouvelle souche** ont été recensés, majoritairement chez des jeunes de 16 à 21 ans
 - 1 cas avec *purpura fulminans*,
 - 1 cas avec séquelles et **1 cas décédé**

En recoupant les lieux d'expositions des cas, détection de liens épidémiologiques indirects entre certains cas (**fréquentation de lieux communs dont des boîtes de nuit -> 3 cas concernés**).

2 SITUATIONS D'HYPERENDÉMIE LIÉES AU VARIANT ST-3753

- Deux zones d'hyperendémie avec un risque accru d'IIMB ont été identifiées : la zone d'attractivité de Chambéry (4 cas) et une zone située à l'est de Lyon (8 cas).
- La souche étant couverte par les vaccins existant, selon les recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique (instruction DGS du 27/07/2018 relative à la prophylaxie des IIM), une vaccination était envisageable.
- Le 2 juin 2022, une cellule d'aide à la décision a confirmé l'intérêt d'organiser **une campagne d'incitation à la vaccination** dans les deux zones concernées et de mettre en place une surveillance épidémiologique et biologique renforcée dans la région.



MESURES DE SANTE PUBLIQUE

Recommandations : instruction nationale

- INSTRUCTION N° DGS/SP/2018/163 du 27 juillet 2018 relative à la prophylaxie des infections invasives à méningocoque
- **Maladie à déclaration obligatoire SANS DELAI à l'ARS**
- **Investigation des contacts proches avec le cas pendant les 10 jours précédant la mise en place d'un traitement efficace sur le portage**
- **Antibioprophylaxie des contacts : Rifampicine pdt 2 jours**
- **Surveillance nationale des souches par le CNR : envoi systématique**
- **Vaccination complémentaire recommandée des contacts du cercle de vie habituel : méningocoque A,C,Y,W, mais pas B**

Recommandations : vaccination méningocoque B

La vaccination des contacts d'un cas d'IIM B n'est pas recommandée, SAUF.....

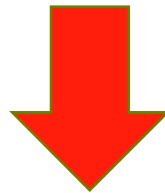
- Regroupement spatiotemporel de cas dus à une même souche de méningocoque B, **ou situation d'hyper incidence**
- Concertation avec cellule d'aide à la décision nationale avant mise en place des actions, à savoir :
 - **Vaccination ciblée vers groupe de population identifié à risque, sur la base des données épidémiologiques**

CAMPAGNE DE VACCINATION EN SITUATION D'HYPER INCIDENCE

Processus de prise de décision

Juin 2022 -> Cellule D'aide à la Décision : réunie systématiquement en situation de cas groupés ou hyper incidence

- Centre National de Référence des méningocoques
- Santé Publique France : référents nationaux et régionaux
- Experts infectiologues et vaccinologues
- Direction Santé Publique ARS
- Veille sanitaire ARS des délégations concernées et niveau régional



Renforcement des surveillances régionales épidémiologique et biologique

+

Campagne de vaccination

Populations ciblées

Résidant OU fréquentant régulièrement les zones concernées (études, travail, loisirs) : zone d'attraction de Chambéry (115 communes) et Est Lyonnais (90 communes)

-> **Jeunes de 16 à 24 ans** : population concernée par les cas, et celle touchée en premier lieu lors de l'émergence d'une souche invasive

-> **Nourrissons de 2 mois à 2 ans** : population ciblée par les recommandations du calendrier vaccinal depuis avril 2022, population touchée en second lieu, en cas d'émergence d'une souche invasive

Quels Vaccins ?

- **Bexsero** : schéma **2 doses** à un mois d'intervalle **pour les 16-24 ans** et **3 doses pour les 0-2 ans** (1 -> 3 mois, 2 -> 5 mois, 3 -> 12 mois)
- **Trumenba** : **remboursé depuis le 8 juillet**, schéma 2 (6 mois d'intervalle) ou 3 doses (1 mois d'intervalle entre les 2 premières doses et 4 mois d'intervalle entre la deuxième et la troisième dose), **à partir de 10 ans**
- **Vaccins pouvant être délivrés UNIQUEMENT sur ordonnance**
- **Ne protègent pas contre le portage** : **protection individuelle**, mais aussi indirectement collective, par diminution du nombre de cas

Remboursement :

- > de fait pour les 2 mois-2 ans (recommandation calendrier vaccinal avril 2022)
- > Du fait de la situation d'hyper incidence pour les 16-24 ans ciblés : **indication à préciser sur l'ordonnance**
- > 65% AM, reste à charge possible en l'absence de mutuelle

Offre vaccinale sans reste à charge : patients assurés avec mutuelle

- Majoritairement droit commun : PS libéraux

-> Médecins traitants ou pédiatres : prescripteurs et vaccinateurs

-> Pharmaciens : vaccinateurs des >16 ans -> **10 officines conventionnées dans l'Est Lyonnais**

Offre vaccinale avec reste à charge : patients assurés sans mutuelle

-> **10 officines conventionnées dans l'Est Lyonnais**

-> Centres de vaccination départementaux : ESP CHMS/ Centres de vaccination du CDHS de Lyon et Vénissieux / centres de vaccination de Grenoble, Bourg-en-Bresse et Bourgoin

-> Centre d'examen de santé CPAM de Savoie >16 ans

-> Centres de santé universitaires : Technolac et Jacob Bellecombette / Lyon 1, Lyon 2 et Lyon 3 / Grenoble

-> PMI : 2 mois - 2 ans suivis en PMI

Quelles mesures complémentaires mises en place ?

- **Réunions régulières de suivi** de la campagne de vaccination (via Teams) avec les partenaires mobilisés : URPS médecins / pharmaciens, officines conventionnées, centres de vaccination, SSU, services de santé scolaire, services de PMI...
- **Numéro vert (10 août 2022) : 0800 10 03 78** de 9h à 17h, du lundi au vendredi -> réponse aux sollicitations externes (professionnels de santé + grand public) -> gestion du numéro vert en interne
- **FAQ mises à disposition sur le site de l'ARS et actualisées régulièrement** -> **pour PS et grand public** : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/infection-invasive-meningocoque-b-suivi-des-cas-et-vaccination-en-auvergne-rhone-alpes>
- **Campagne de communication** -> information généralisée transmise et actualisée régulièrement
- Evaluation de la campagne : suivi de l'activité de vaccination et estimation de la couverture vaccinale par la cellule régionale de Santé publique France

Campagne de communication

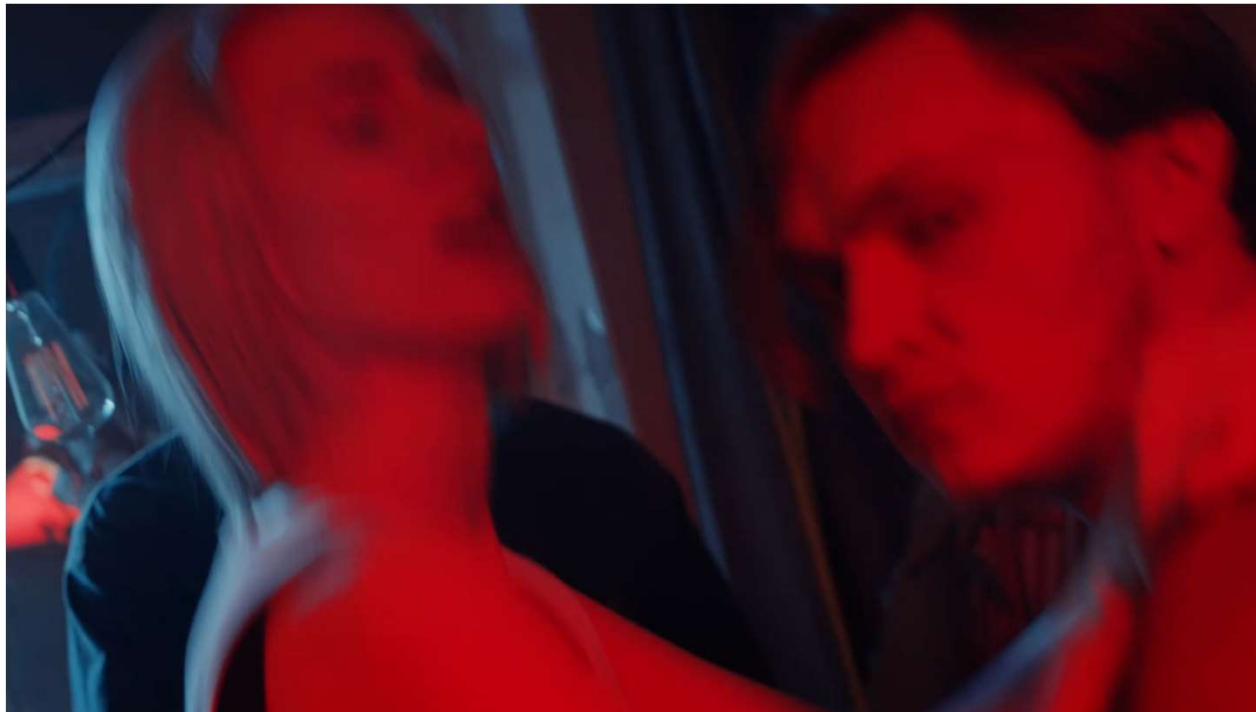
- Communication effectuée **auprès des Cnam des 4 départements ciblés, mairies et préfectures**
- Courrier postal aux assurés des 2 tranches d'âge, **résidant** dans les secteurs ciblés : 3^e semaine juillet, listes CPAM et caisses spécifiques (MSA, CAMIEG, CPRP SNCF, SSA,...)
- Communiqué de presse (10 août 2022)
- **Message transmis aux divers PS des deux zones concernées** via URPS, CDOM, CDOP, CROP...
- Messages **via santé universitaire** aux étudiants des secteurs concernés + **communication généralisée** (+ relances multiples)
- Messages **via santé scolaire** aux lycéens des secteurs concernés + **communication généralisée** (+ relances multiples)
- Communication sur **réseaux sociaux** : Twitter /Facebook /Instagram
- Publication par ARS sur ses comptes Twitter et LinkedIn 2/semaines entre le 7 octobre et 16 novembre 2022
- **2 Vidéos témoignage d'un des cas et du Dr Forestier**
- Kit avec affiches, vignettes, vidéos à disposition des mairies, lieux festifs... sur site ARS
- **Campagne digitale basée sur la géolocalisation et le ciblage des jeunes de 18-24 ans fréquentant les zones impactées** -> 26 octobre 2022 – 23 novembre 2022



Vignettes réseaux sociaux



Vidéo de sensibilisation réseaux sociaux

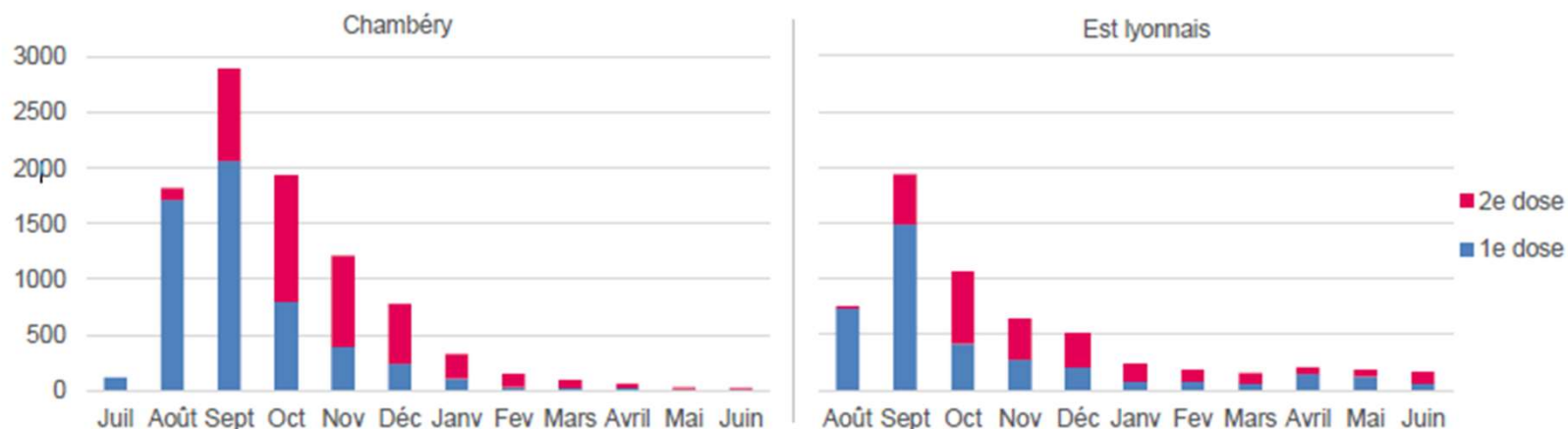




EVALUATION DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION

Evaluation de la campagne concernant les 16 – 24 ans

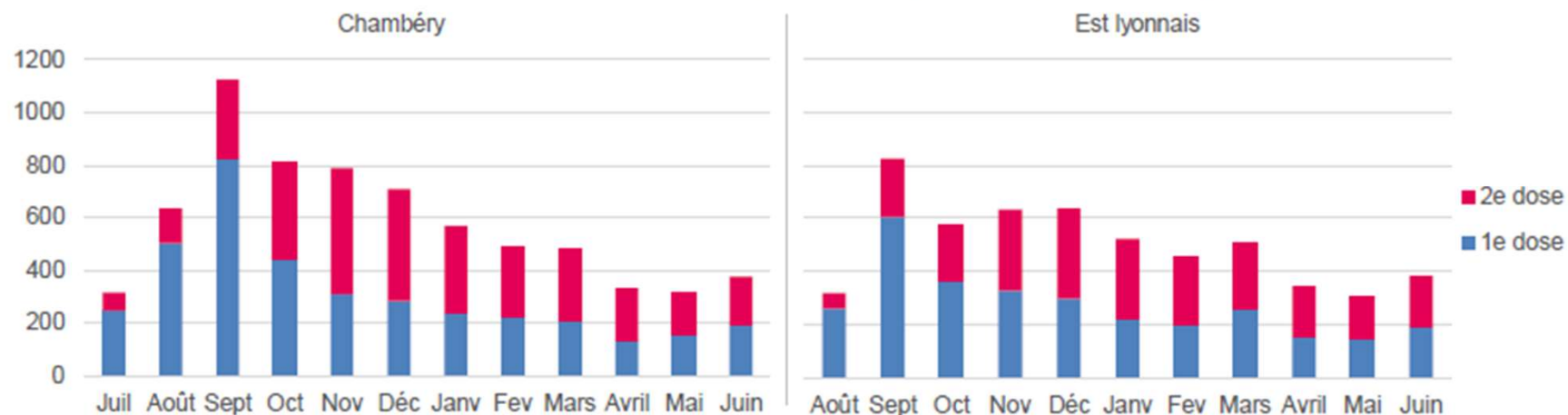
Campagne de vaccination contre le méningocoque B dans les 2 zones d'hyperendémie :
nombre de vaccinations chez les 16-24 ans par mois et par dose, juillet 2022 à juin 2023



Population résidente de 16 à 24 ans	Zone de Chambéry	Zone de l'Est lyonnais	Total 2 zones
Nombre de 1 ^e doses (pourcentage de 1 ^e doses)	5 547 (59%)	3 765 (61%)	9 325 (59%)
Nombre de 2 ^e doses (pourcentage de 2 ^e doses)	3 927 (41%)	2 446 (39%)	6 422 (41%)
Nombre total de doses	9 474	6 211	15 747

Evaluation de la campagne concernant les 0- 2 ans

Campagne de vaccination contre le méningocoque B dans les 2 zones d'hyperendémie :
nombre de vaccinations chez les 0-2 ans par mois et par dose, juillet 2022 à juin 2023



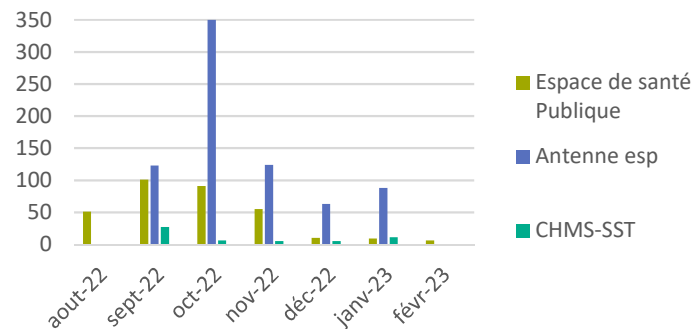
Population résidente de 0 à 2 ans	Zone de Chambéry	Zone de l'Est lyonnais	Total 2 zones
Nombre de 1 ^{er} doses (pourcentage de 1 ^{er} doses)	3 735 (54%)	3 019 (55%)	6 375 (55%)
Nombre de 2 ^e doses (pourcentage de 2 ^e doses)	3 192 (46%)	2 478 (45%)	5 292 (45%)
Nombre total de doses	6 927	5 497	11 603

Vaccination Méningo B, Centre de vaccination

- Espace de Santé Publique à Chambéry
- Antennes sur le territoire savoyard (CPAM, Fac, PASS)
- Stratégie de vaccination systématiquement proposée à tous patients éligibles venant en consultation, quel que soit le motif

	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23
Espace de santé Publique	51	101	91	55	10	9	6
Antennes esp	0	123	350	124	63	88	0
CHMS-SST	0	27	6	5	5	11	0
TOTAL	51	251	447	184	78	108	6
	1 125						

Vaccination méningo B territoire
Chambérien hors professionnels
de santé en ville



Conclusion

- **Importante mobilisation et coordination** par l'ARS ARA, d'une trentaine de structures et professionnels de santé + actions nombreuses et diversifiées de communication
- Malgré cette mobilisation massive, les couvertures vaccinales sont restées faibles concernant la cible principale : 16-24 ans -> mise en évidence de la **difficulté d'impliquer cette population sur les enjeux de la prévention.**
- **Arrêt des situations d'hyper-endémie et de la circulation de la souche en Auvergne-Rhône-Alpes, pas de cas signalés hors région**
- **Néanmoins, cette campagne aura permis de sensibiliser les parents des 0-2 ans à la recommandation vaccinale contre le méningocoque B inscrite dans le calendrier vaccinal depuis avril 2022 et de booster les couvertures vaccinales pour cette tranche d'âge.**
- Du fait de la recrudescence des cas d'IIM depuis octobre 2022 (nombre de cas supérieur à la période qui a précédé la pandémie Covid) , la HAS réfléchit à une adaptation des recommandations vaccinales actuelles : recommandation du vaccin A,C,Y,W pour les adolescents ?



MERCI POUR VOTRE ATTENTION